

Charte forestière du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

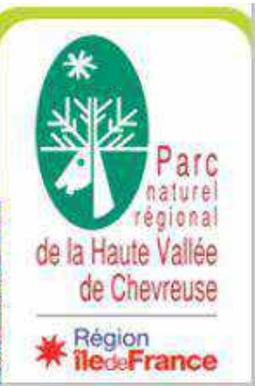
COPIL de lancement

13 octobre 2021



Ordre du jour

1. Tour de table des membres du COPIL
2. Présentation du contexte de la Charte forestière
3. Validation du périmètre, de la méthode et du calendrier
4. Propositions de dates pour les prochains COPIL



Qu'est-ce qu'une CFT ?

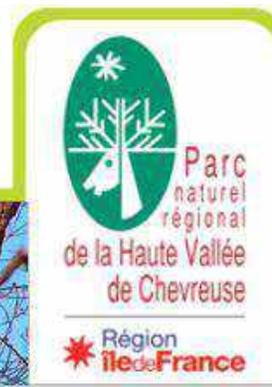
Un outil visant la gestion durable et multifonctionnelle des forêts...

Stratégie Locale de Développement Forestier issue d'un cadre réglementaire (article L.12 du Code Forestier)

« La Charte Forestière de Territoire a légitimement vocation à structurer un projet d'aménagement et de développement durable des territoires ruraux insérant davantage les forêts dans leur environnement économique, écologique, social ou culturel »

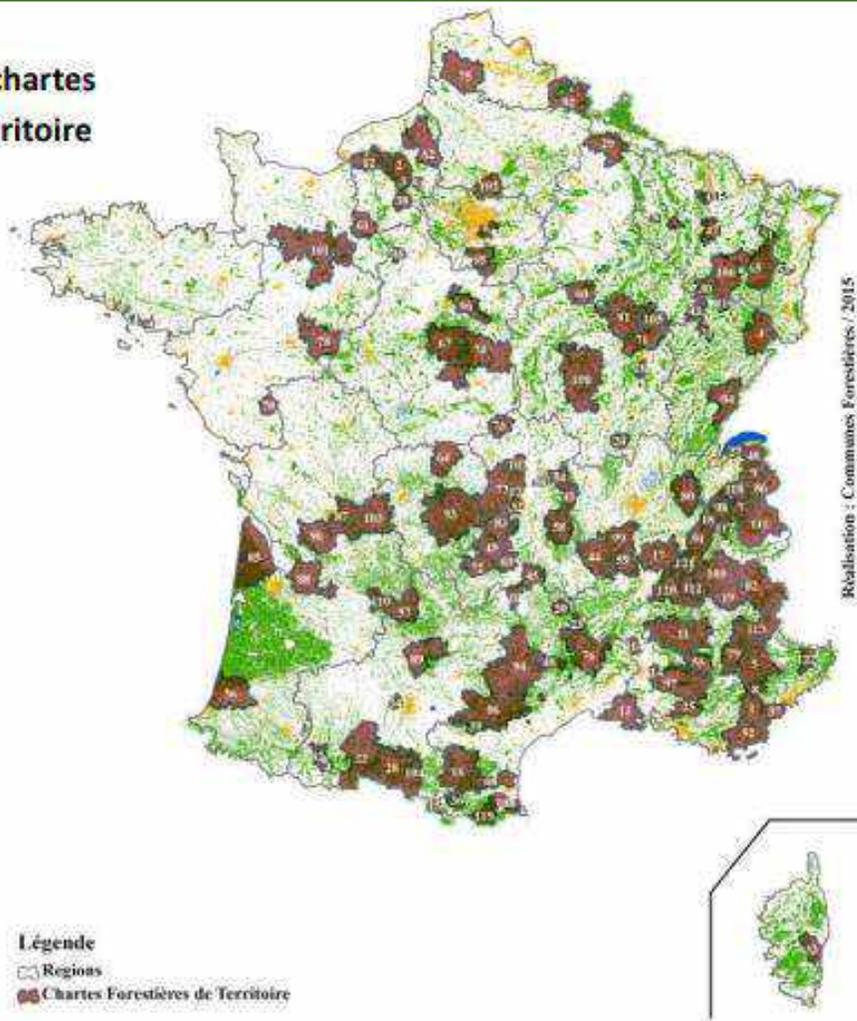
...au travers d'une stratégie territoriale volontaire et concertée.

- > Etablie sur la base du volontariat pour une durée déterminée
- > En concertation avec les élus et les acteurs locaux
- > Sur un territoire pertinent au regard des enjeux
- > Contenant un programme d'actions pluriannuel



Qu'est-ce qu'une CFT ?

Localisation des chartes forestières de territoire



Début 2016, on recense 140 CFT sur le territoire métropolitain.

Elles sont portées par des communautés de communes (32 % des projets), des pays ou pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (32 %), ou des parcs naturels régionaux (19 %).

Source : FNCOFOR



Un objectif inscrit dans la Charte du Parc

Objectifs opérationnels :

Axe 1 : Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien

- 2. Maintenir la vocation agricole, forestière et naturelle des espaces non urbanisés et garantir leur continuité
- 8. Accompagner les forestiers vers une conduite de sylviculture respectueuse de l'environnement et du patrimoine
- 9. Accompagner les pratiques et aménagements cynégétiques bénéfiques pour la biodiversité et favoriser un équilibre agro-sylvo-cynégétique
- 12. Protéger les espaces, habitats et espèces remarquables, restaurer les milieux altérés

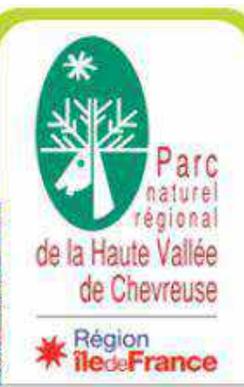
Axe 2 : Un territoire périurbain responsable face au changement climatique

- 16. Accompagner le développement de filières énergétiques renouvelables locales dont le bois-énergie

Axe 4 : Un développement économique et social innovant et durable aux portes de la métropole

36. Accompagner la filière bois – Initier une Charte Forestière de Territoire

- 37. Maîtriser les effets de la fréquentation et des activités sportives sur les espaces naturels, agricoles et forestiers



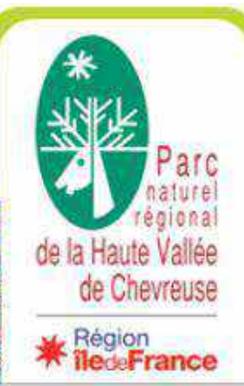
Intégration dans les politiques forestières existantes

Principales orientations du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB), 2019-2029 :

- Gérer les forêts de manière dynamique, durable et multifonctionnelle dans un contexte de changement climatique
- Renforcer la compétitivité et l'emploi des filières bois régionales et interrégionales
- Encourager les dynamiques territoriales
- Répondre aux attentes sociétales en matière de nature, de paysage et d'accueil du public
- Communiquer sur la forêt, sa biodiversité, la gestion forestière, la filière forêt-bois et ses métiers

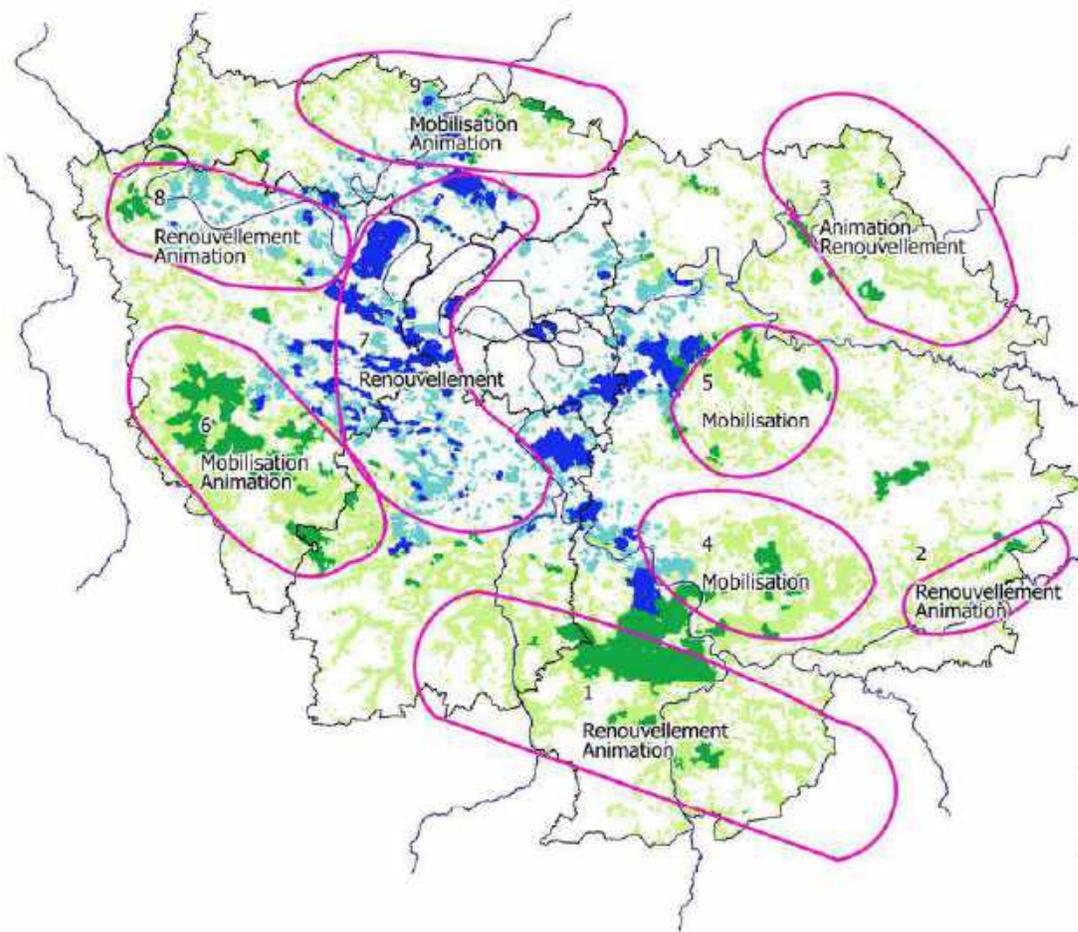
Plan Forestier Yvelinois (PFY) en cours d'élaboration

-> Possibles actions communes



Intégration dans les politiques forestières existantes

Identification des massifs à enjeu prioritaire

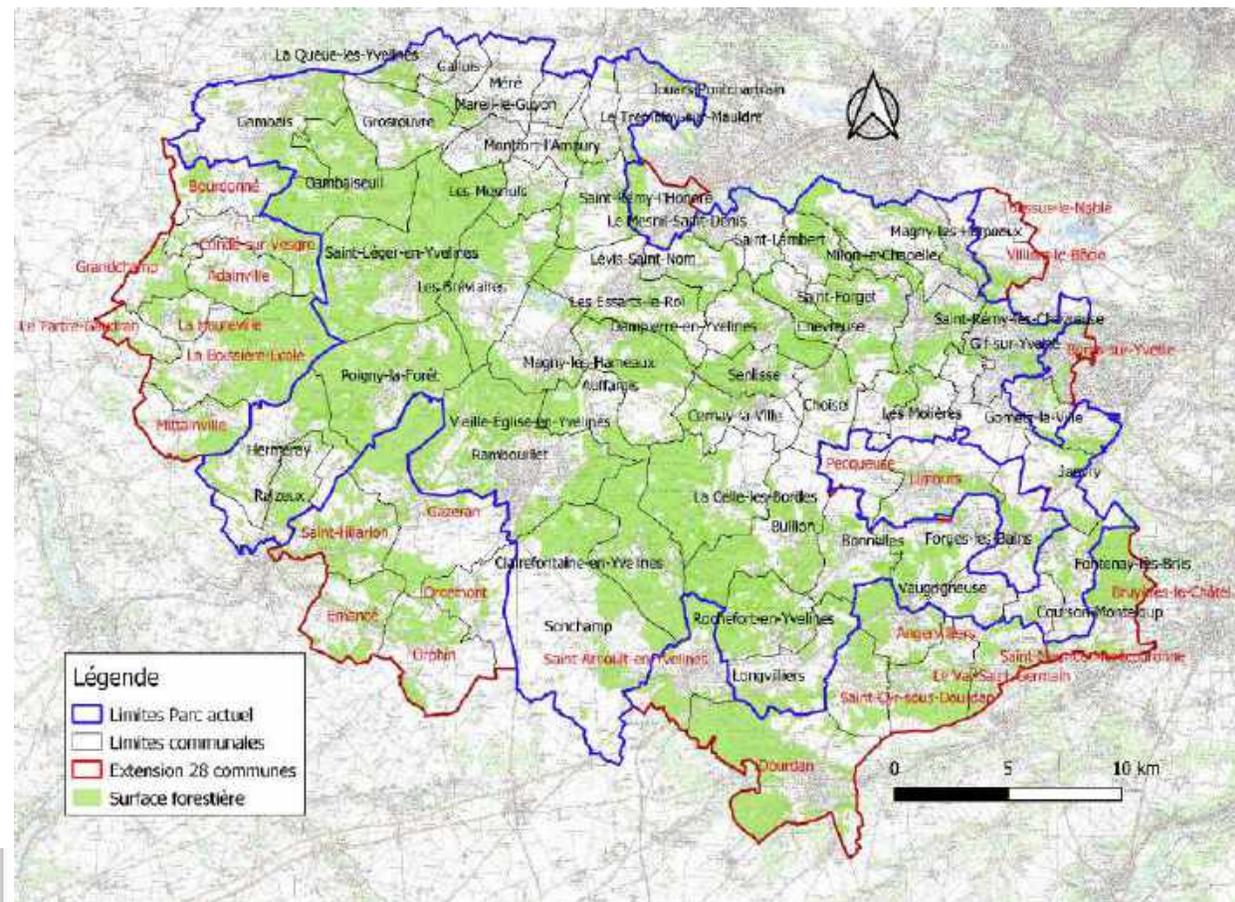


Massifs à enjeux prioritaires n°6 : Mobilisation et animation

- Présence importante de forêt (publique et privée)
- Morcellement de la forêt privée important
- Zone ayant une part de chênes pédonculés dépérissant modérée et de l'encre et du chancre sur le châtaignier,
- Présence de dynamiques : superficie de la forêt sous PSG importante (donc du bois à mobiliser), superficie de forêt domaniale importante, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (CFT en projet)



Contexte – Périmètre de la Charte forestière



Motivations de l'extension du territoire concerné par la charte forestière :

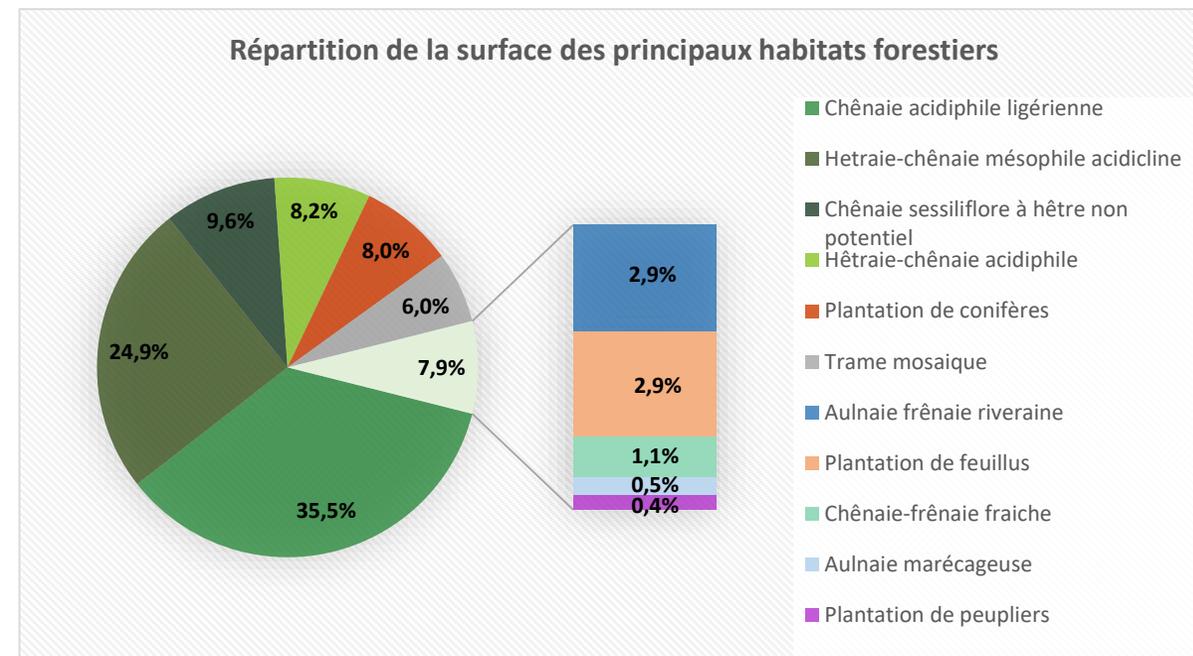
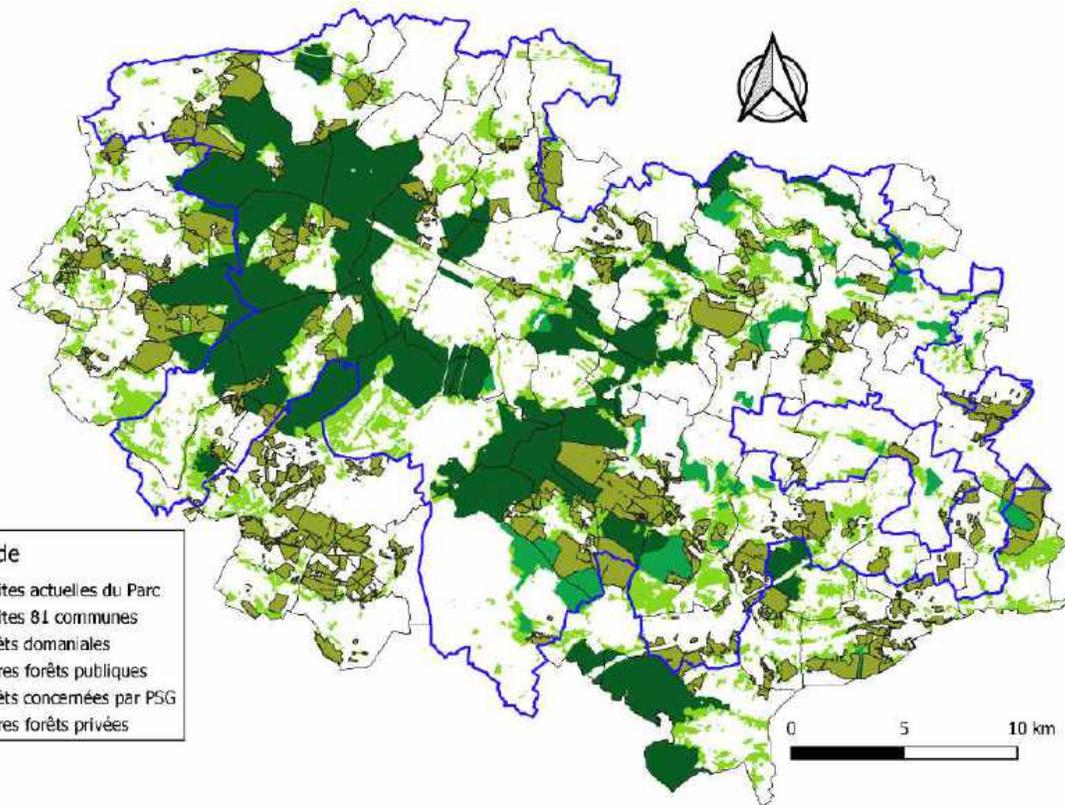
- Eventuelles futures communes du Parc
- Certaine cohérence du point de vue des forêts (Massif de Rambouillet pris dans sa totalité par exemple)

Actuellement : 53 communes pour 65 000 hectares

Extension : 81 communes pour 98 000 hectares



Contexte – La forêt du territoire



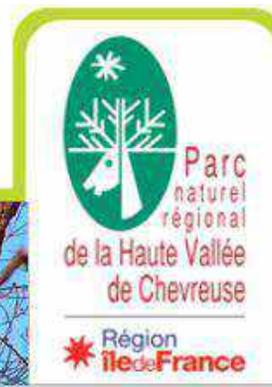
Source : Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

43 000 hectares de forêts selon la carte des habitats forestiers

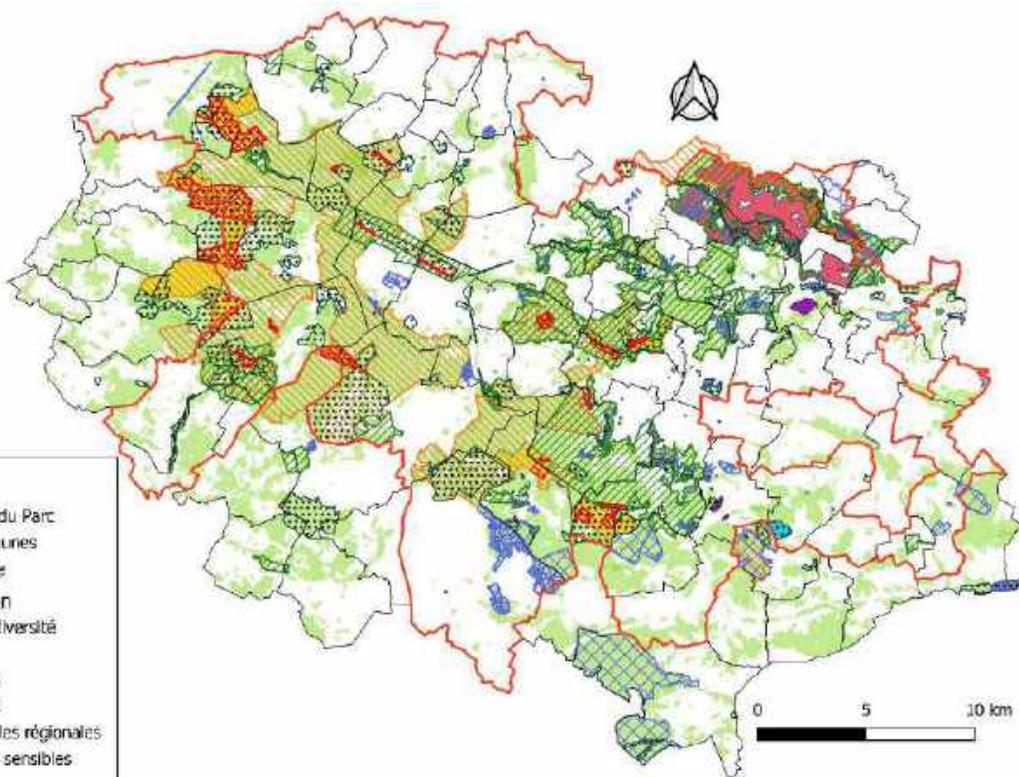
45 % de forêt publique pour 19 000 hectares

Environ 7000 propriétaires forestiers dont 92 % ont moins de 4 ha

Près de 12 000 hectares soumis à des PSG



Contexte – La forêt du territoire

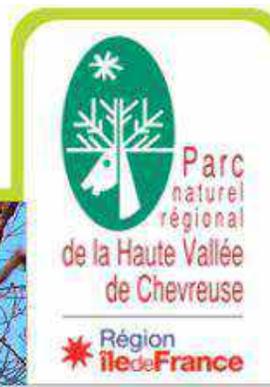


54 espèces végétales protégées dont 9 protégées au niveau national

Environ 1 000 espèces de champignon dont plus de 15% d'espèces remarquables

Habitats forestiers d'intérêts communautaires (forêts de ravins, ripisylves, vieilles chênaies acidiphiles...)

Présence d'espèces de l'annexe II du réseau Natura2000



Contexte – La forêt du territoire

Forêts périurbaines :

Plusieurs millions de visiteurs par an

Une centaine de manifestations sportives pour la seule forêt domaniale de Rambouillet

De nombreux clubs de randonnées

Pratique de la chasse importante

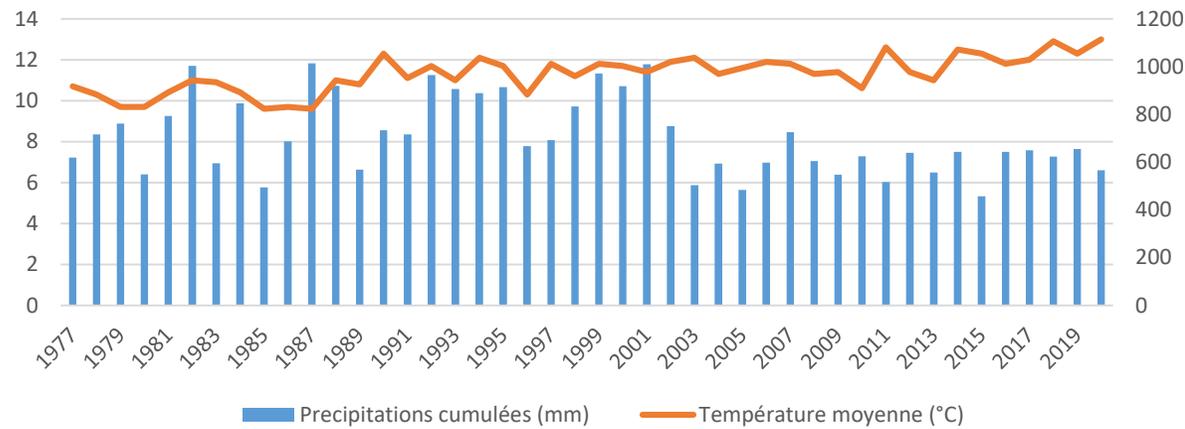


Vaux de Cernay



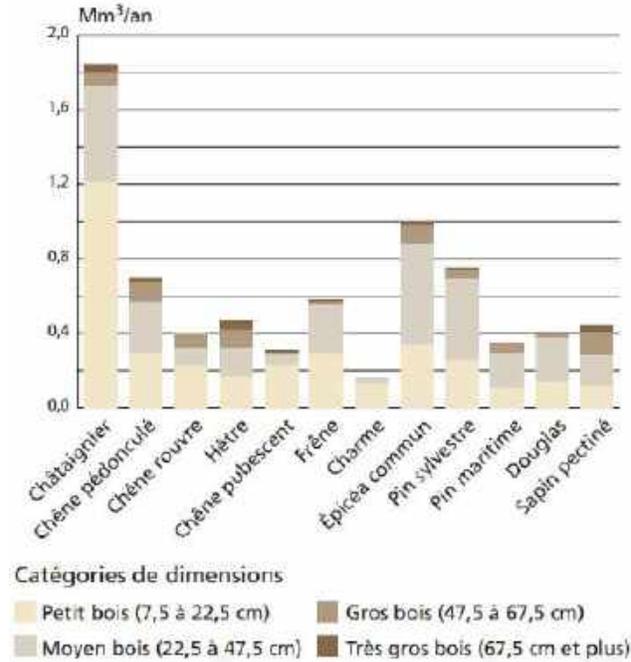
Contexte – Changements climatiques

Evolution des températures et précipitations entre 1977 et 2020 (station de Villacoublay)



Source : météo France

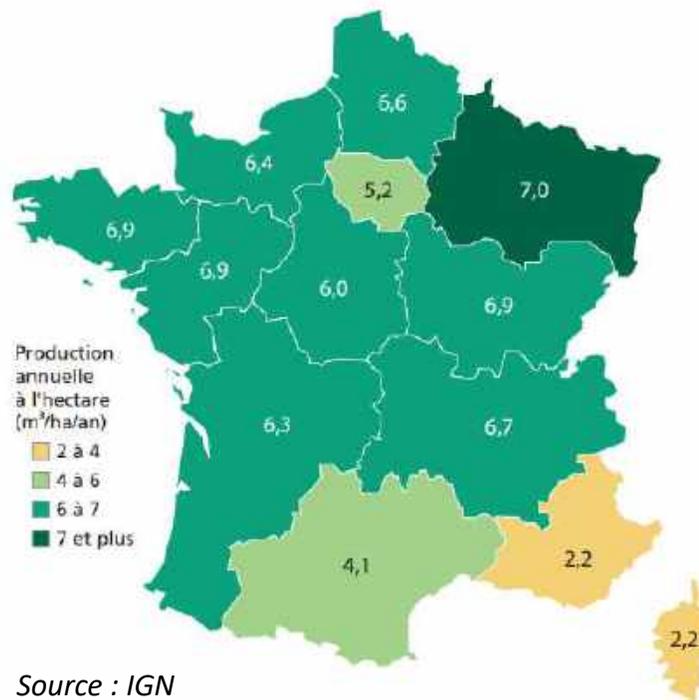
Mortalité des différentes essences à l'échelle de la France



Source : IGN



Contexte – La filière forêt-bois en Ile-de-France

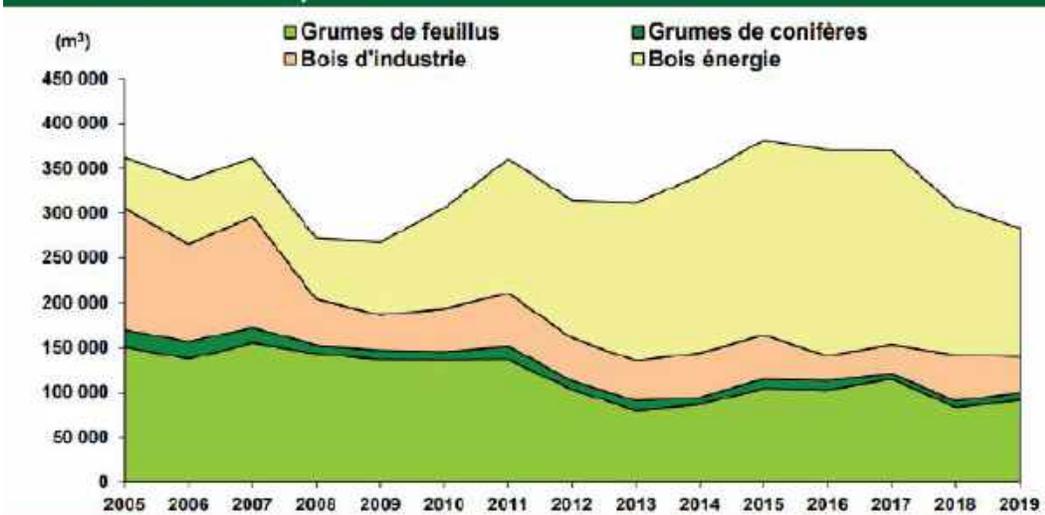


Source : IGN

Récoltes prévisibles en forêt de Rambouillet : environ 3,1 m³/ha/an

Taux de prélèvement en forêt privée : 36 %, soit environ 1,9 m³/ha/an

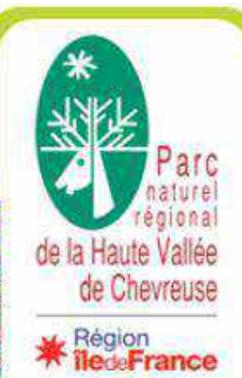
Évolution du volume de bois commercialisé dans les forêts franciliennes depuis 2005



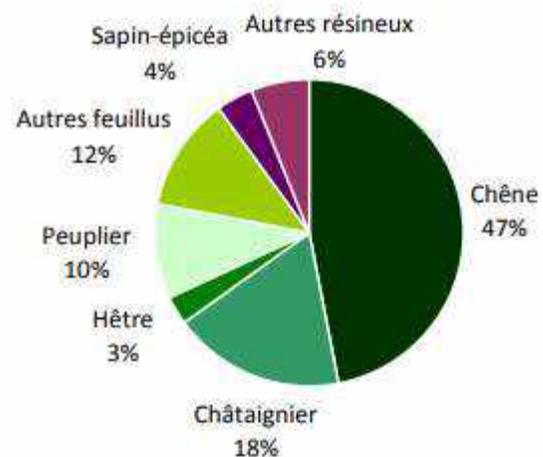
Source : Agreste

Commercialisation fluctuant entre 300 000 et 400 000 m³/an

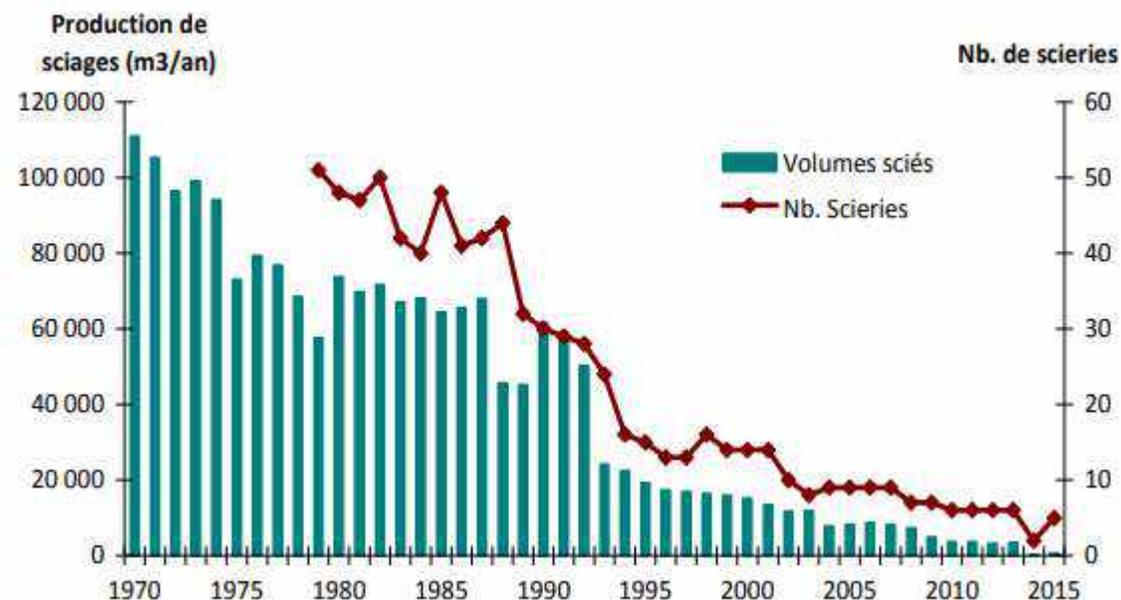
Récolte totale : environ 750 000 m³/an



Contexte – La filière forêt-bois en Ile-de-France



Répartition des essences commercialisées en Ile-de-France en 2016, source : EAB

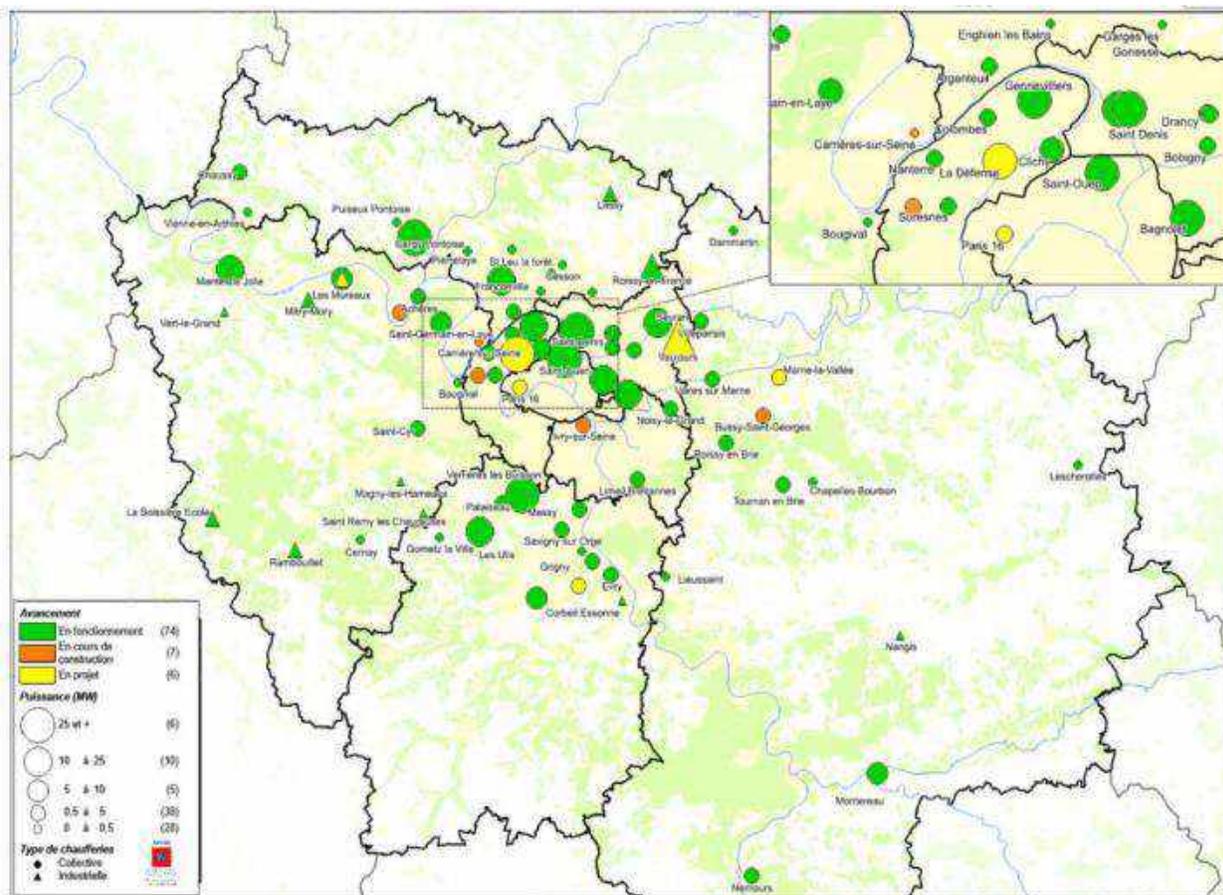


Evolution du nombre de scieries et des volumes sciés au cours des 50 dernières années en Ile-de-France (Source : Agreste, 2016)

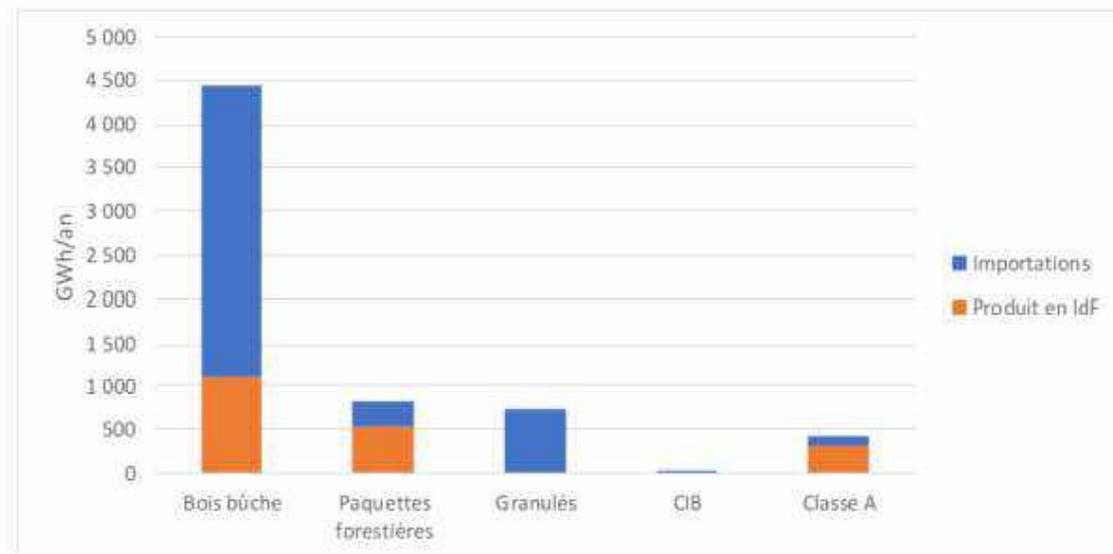
Moins de 1 % du bois d'œuvre produit en Ile-de-France est transformé dans la région



Contexte – La filière forêt-bois en Ile-de-France



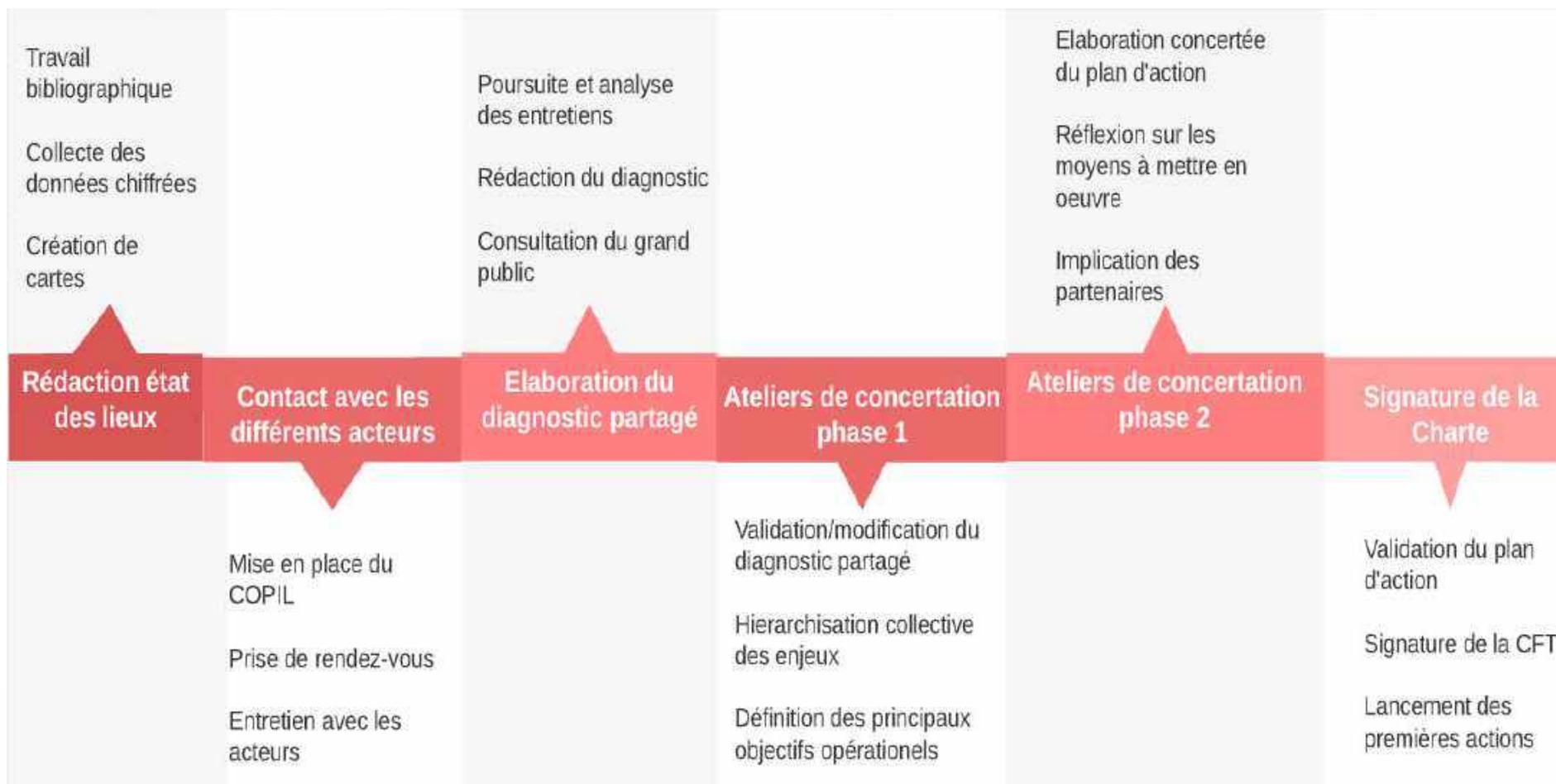
Chaufferies bois en Ile-de-France, Source : ADEME



Consommation de bois pour la production d'énergie, en fonction du type de combustible utilisé, Source : Schéma régional biomasse, 2019



Méthodologie

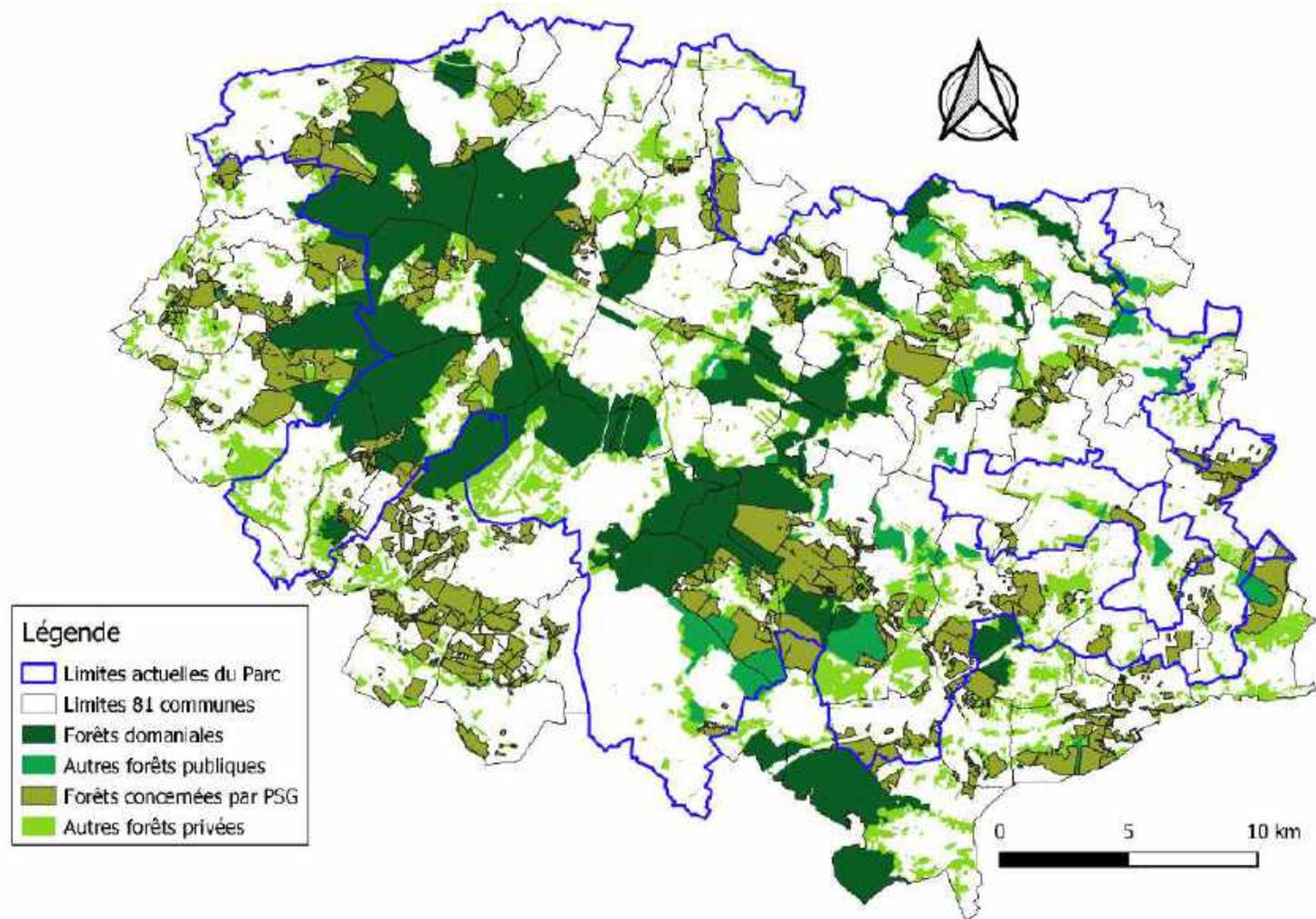


Calendrier prévisionnel

	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22
Rédaction état des lieux	Rédaction											
Entretiens individuels		Echange/concertation										
Rédaction diagnostic/enjeux				Rédaction								
Validation diagnostic						Validation						
Atelier objectifs/enjeux							Echange/concertation					
Validation objectifs							Validation					
Atelier actions								Echange/concertation				
Rédaction des fiches actions								Rédaction				
Validation actions											Validation	
Rédaction finale/ mise en forme											Rédaction	
Présentation et signature												Validation



Périmètre de la charte forestière



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Région
Île de France

Des questions ?



Merci pour votre attention

